



# LIGUE de BILLARD AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## Assemblée Générale de la LBARA

Du 15 Octobre 2017 à Soyons

### Rapport Trésorerie – Saison 2016/2017

Brignais, le 29 septembre 2017

Mesdames, Messieurs, Chers amis du Billard,

Comme vous le savez, le 17 septembre 2016 vous m'avez élu pour prendre la suite de mon ami Maurice BONNIER, et que depuis cette date je tiens officiellement les comptes financiers de notre « nouvelle » ligue. Je tiens personnellement à envoyer à Maurice tous mes remerciements, pour d'une part la confiance qu'il m'a donnée et d'autre part la facilité avec laquelle j'ai pu obtenir les informations.

Les comptes de la saison dernière avaient été arrêtés le 11 août 2016, nous avons donc débuté les comptes de 2016/2017 le 12 août 2016. En prévision de l'AG qui était prévue au 17 juin 2017, un arrêté des comptes avait été effectué au 31 mai 2017. Cet arrêté des comptes a été vérifié le 7 juin 2017 à Chassieu par Manuel Berenguer.

Compte tenu de la nouvelle date de notre AG (15 octobre 2017), les comptes définitifs sont arrêtés au 31 août 2017. De ce fait, nous sommes en phase avec la FFB.

Ces comptes ont été vérifiés le 28 septembre 2017 par Danielle Prebet du club BC Chapelon de St Etienne (12045-BCC) et Manuel Berenguer du club de Chassieu (12040-ABCH). Le rapport correspondant, sera mis en ligne sur le site, en lieu et place du rapport du 7 juin 2017.

A la demande générale du comité directeur Maurice Bonnier avait entamé en 2015 un changement dans le mode de règlement de la Ligue, à savoir transformer les règlements par chèque en des règlements par virement de compte à compte. A aujourd'hui je peux dire que c'est une totale réussite, il n'existe plus de chèques perdus qui provoquaient de vrais

problèmes de gestion. Bien évidemment, il faut toujours faire la demande de remboursement, et la faire dans les délais impartis (45 jours maxi après l'évènement). Il est très facile maintenant de faire des arrêtés de compte sans se prendre la tête. Il faut simplement nous fournir un RIB.

Lorsqu'un club doit procéder à un paiement auprès de la Ligue je l'invite à en faire autant, c'est tellement plus simple, plus rapide et surtout plus sécurisé. Le RIB de la Ligue sera disponible sur le site dans les documents administratifs.

Les chiffres : tout d'abord je rappelle les prévisions 2016-2017 pour 58 000€

Concernant les recettes, on constate un écart positif de 2 790.19€ par rapport au prévisionnel, puisque nous avons perçu 60 790.19€. Il est vrai que nous avons été prudents sur le nombre de licenciés résultant de la fusion. Globalement nous sommes dans les clous pour le reste, la subvention de la région, quoique arrivée très tardivement (juin 2017) nous donnant quelques inquiétudes, est conforme à nos demandes. Par contre, il est à noter une recette très exceptionnelle, c'est l'apport de la LAB d'un montant de 5 577.88€, mais je rappelle que la préparation de la fusion avait occasionné aussi des dépenses exceptionnelles (3 456€) qui ont été prises en compte sur l'exercice 2015/2016.

Il est à noter également un début de défiscalisation, pour une petite somme, certes, mais c'est un début. Cette somme représente des frais de déplacement d'un dirigeant non remboursés par la Ligue. La défiscalisation n'est, bien sûr, possible que pour un dirigeant bénévole imposable qui « qui abandonne ses frais ». La Ligue a donc fait une économie de 150€. C'est clairement une façon d'alléger les dépenses de la Ligue. Et pour votre information, le barème des remboursements kilométriques, permet au dirigeant de ne pas être de sa poche.

Concernant les dépenses, elles ont été limitées à 53 097.33€, soit un écart positif de 4 902€. Nous n'avons pas dépensé ce qui était prévu, pour essentiellement 2 raisons, la première c'est la commission d'arbitrage qui n'a pas pu engager toutes les dépenses prévues, et la deuxième cela concerne le sponsoring des manifestations d'intérêt régional pour lequel il n'y a eu qu'une dépense : La coupe de France Blackball à Veyre-Monton. Cette différence a quand même un impact positif, elle contribue à reconstituer notre trésorerie. Nous avons pour démarrer la saison 2017/2018 un capital de 34 713.80€.

Pour finir ce rapport, je remercie Danielle Prebet et Manuel Berenguer pour s'être engagé à vérifier les comptes avant la tenue de l'AG, et je demande à l'AG de nommer les vérificateurs pour la saison 2017/2018.

En vous remerciant par avance de votre confiance et du quitus que vous pourriez me donner, je tiens encore une fois à vous confirmer que je suis le garant de tous les clubs, de la bonne gestion des comptes de la Ligue, dans le respect le plus total des règles.

**Dominique Corvaisier**

Trésorier Général de la LBARA